

Le mémo de l'école Anne-Hébert et de l'annexe Henderson

Informations importantes pour les parents

English parents can use <https://www.deepl.com/translator> to translate this bi-monthly newsletter.

Dates importantes

| | |
|------------------|---|
| 13 avril | Journée d'école |
| 14 avril | Pratique de feu (AM – Anne-Hébert et PM – Annexe Henderson) |
| 15, 16, 19 avril | PIRLS 4e, programme international de recherche en lecture scolaire |
| 20 avril | Bulletin du 2 ^e trimestre remis aux parents |
| 28 avril | <i>Mathematica</i> , concours de mathématique pour les 4 ^e et 5 ^e |
| 30 avril | Concours de robotique |

En retard ? Absent ? Changement de routine ?

Veuillez envoyer un courriel à anne_hebert@csf.bc.ca ou annexe_henderson@csf.bc.ca et à l'enseignant.e

MASQUES

Merci de vous assurer que votre enfant vienne à l'école avec 2 masques dans son sac pour être sûr d'en avoir un à 15 h pour prendre le bus.

Intention de retour

Un formulaire d'intention de retour sera remis à votre enfant en début de semaine prochaine. Merci de le compléter et le retourner à l'école avant le 23 avril. Ce sondage est important pour nous aider à prévoir l'organisation de la prochaine année scolaire. Nous vous remercions de votre participation.

Photo individuelle – 2^e chance

La compagnie de photo Artona offre la possibilité aux élèves qui n'ont pas pris leur photo à l'automne de la prendre en avril. Pour plus d'information, consulter le [site d'Artona](#).

Dictée PGL

L'école a récolté 1434 \$ de dons pour l'organisme de la Dictée PGL ; la moitié de cette somme est remise aux classes qui ont participé.

Concours de robotique

Après plusieurs semaines/mois d'entraînement, les élèves des classes de Mme Samar, M. Thomas et Mme Johanna auront la joie de participer à un concours de robotique le 30 avril ! En cette année exceptionnelle, le concours aura bien sûr lieu sur Zoom, mais cela n'enlève rien à la motivation des élèves ! Parmi les défis

proposés, les robots devront notamment intervenir pour éteindre un « feu de forêt », mais également participer aux Jeux Olympiques des robots !

Semaine du vélo à l'école

L'Annexe Henderson participera cette année à « [Bike to School Week](#) » du **31 mai au 4 juin**. Les élèves sont encouragés à venir à l'école en bicyclette, en trottinette, en planche à roulettes ou en marchant, accompagnés de leurs parents.

Les enseignants de l'annexe participeront eux-aussi !

NOUVELLES COMMUNAUTAIRES

Boutique en ligne des élèves de 7^e et 8^e de Rossland

Les élèves de 7^e et 8^e année de l'école des Sept-sommets de Rossland ont mis sur pied dans le cadre de leur cours d'entrepreneuriat une initiative de boutique en ligne, [Naturellement Essentiel](#). Les élèves ont conçu un plan d'affaires, fabriqué des produits naturels biologiques pour le corps, créé un logo pour l'étiquetage et mis sur pied un site internet pour la vente en ligne. Ils proposent maintenant leurs produits dans toute la province. N'hésitez pas à encourager cette belle initiative.

Festival du Bois

Le [festival du bois](#) aura lieu en lieu pour cette édition spéciale *Festival à la cabane* du 16 au 30 avril et sera offert gratuitement. Une élève de la classe de 6^e année de M. Bertrand Le Corre, Aaliyah Tavernari-Vieria a réalisé un très beau *Stop Motion* promotionnel pour l'occasion :

[Jacques et l'accordéon magique](#).

Online French classes for parents

Do you want to learn or perfect your French?

- **Société francophone de Maillardville (SFM)** offers a series of courses in sequence to allow students to acquire basic structure and vocabulary of fundamental French. Each level has 10 consecutive lessons in the series and advanced classes are also offered. For more information: <https://maillardville.com/activities/french-classes-brouillon/>
- **Alliance française de Vancouver** : <https://www.alliancefrancaise.ca/adult-classes/course-selector/>

Bonne fin de semaine !

RAPPELS

Mise à jour des directives de santé et sécurité – de la maternelle à la 12^e année

Courriel envoyé par Vincent Tourvieille aux parents le 31 mars à 13h13.

Sous la direction de la directrice de la santé publique de la Colombie-Britannique, les directives relatives aux masques pour les élèves de la 4^e à la 12^e année et les membres du personnel de la maternelle à la 12^e année ont été mises à jour, alors que les cas de COVID-19 dans la communauté augmentent dans plusieurs régions de la province.

Depuis le 31 mars 2021, le port du masque non médical est obligatoire pour tous les membres du personnel de la maternelle à la 12^e année et tous les élèves de la 4^e à la 12^e année, y compris lorsqu'ils sont à leur poste de travail (bureau) et à bord des autobus scolaires, dans leurs groupes d'apprentissage et en dehors de ceux-ci.

Les exceptions suivantes s'appliquent :

- Une personne incapable de porter un masque parce qu'elle ne le tolère pas (en raison de problèmes de santé ou de comportement);
- Une personne incapable de mettre ou d'enlever un masque sans l'aide d'une autre personne;
- Le masque est enlevé temporairement à des fins d'identification de la personne qui le porte;
- Le masque est enlevé temporairement pour permettre à la personne qui le porte de prendre part à une activité éducative à laquelle il est impossible de participer avec un masque (p. ex., jouer activement d'un instrument à vent, pratiquer une activité physique à haute intensité, etc.);
- Une personne est en train de manger ou de boire;
- Une personne se trouve derrière une cloison de protection;
- Lorsqu'une personne fournit un service à une personne ayant un handicap ou des capacités diverses (y compris, mais sans s'y limiter, une déficience auditive), où les indices visuels, les expressions faciales, ou encore la lecture ou les mouvements des lèvres sont importants.

Nous encourageons fortement les élèves de la maternelle à la 3^e année à porter un masque dans les espaces intérieurs de l'école, ainsi que dans les autobus scolaires – dans leur groupe d'apprentissage et en dehors de celui-ci – même si le port du masque demeure un choix personnel ou le choix des parents ou des tuteurs de ces élèves, et leurs choix doivent être respectés.

Retards, absences et départs hâtifs

Si votre enfant doit partir plus tôt, ou pour tout changement d'autobus, merci d'envoyer un courriel à anne_hebert@csf.bc.ca ou annexe_henderson@csf.bc.ca en indiquant l'heure de son départ de l'école.

Aucune demande ne sera prise en compte après 12h00. Si votre enfant est absent sans notification il sera indiqué « non excusé » dans le logiciel du Ministère.

Retards

Tout enfant qui arrive en retard doit **se présenter au bureau** afin de nous informer de sa présence dans l'école. Il ne peut pas entrer directement dans sa classe ou portative.

Notez que des retards fréquents nuisent au progrès scolaire de votre enfant et que le début de classe est crucial pour l'enfant.

Absences

Lorsque votre enfant est absent, nous vous demandons d'avertir :

- **Lynch** avant 7h30 à absent@lynchbuslines.com ou 604-439-0842
- **L'école** avant 8 h en envoyant un courriel à :
 - anne_hebert@csf.bc.ca ou annexe_henderson@csf.bc.ca et

- à l'enseignant.e. (prénom_nom@csf.bc.ca)

Indiquer :

- **Prénom et nom de famille** et numéro de sa **division** (*nom de famille est obligatoire*).
- **Objet** de l'absence/retard ou départ hâtif (*maladie, rendez-vous médical, voyage,...*)
- **Durée** (*matinée, journée entière ou dates de début et fin*).

Merci de ne pas appeler l'école ou laisser de message téléphonique.